REPUBLIQUE FRANCAISE

LOI DU 5 AVRIL 1884 - Article 56

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes MARANA GOLO
2022/29

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris par à la délibération
37	37	20

Date de la convocation
22/03/2022

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-deux et le lundi 28 mars à 11 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaient Présents (20): Paule ALBERTINI – Chantal AMBROSI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI – Jean Charles GIABICONI – Isabelle GIUDICELLI – Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Maryline MASSONI – Jean François MATTEI – Jean Marc MATETI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – Gabriel PASQUALI – Frédéric RAO – Charlotte TERRIGHI

Pouvoirs (0) :

Absents (17) : Christiane ALBERTINI – Muriel BELTRAN – Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI – Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Joseph GALLETTI – Maria GAROBY – Ange LAMBERTI – Charles MARCELLI – Augustine MARIOTTI – Pierre NATALI – José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI – Marjorie PINDUCCI – Jeanne Baptiste SAVELLI – Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

Objet de la délibération : Demande de financement pour l'acquisition d'un camion benne pour la collecte du tri sélectif

Monsieur Alain MAZZONI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire la nécessité de renforcer la collecte du tri sélectif par l'acquisition d'un camion benne spécifique.

Le coût de cette acquisition a été évalué à **185 000 HT**. Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Préfecture de Haute-Corse – DETR (40%) : 74 000 €
- Office de l'environnement de Corse (40%) : 74 000 €
- Communauté de Communes de Marana-Golo (20%) : 37 000 €

Acte rendu exécutoire,
Après dépôt en Préfecture
LE :
Et publication ou notification
DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200036499-20220328-2022-29-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/03/2022
Affichage : 30/03/2022
Pour l'autorité compétente par délégation

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve le projet d'acquisition d'un camion benne pour la collecte du tri sélectif,

- Sollicite de la Préfecture de Haute-Corse l'inscription de ce programme à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et l'octroi des subventions susmentionnées

- Sollicite de l'Office de l'environnement l'inscription à un prochain programme d'investissement l'octroi des subventions susmentionnées

- Précise que la somme nécessaire à l'acquisition de ce véhicule est inscrite au budget de la Communauté de Communes

- Dit que Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARANA GOLO
2008 Boulevard de l'aéroport
20290 LUCCIANA
Tél. 04 95 58 40 40
email : contact@maranagolo.org
SIRET : 200 036 499 00016 - APE : 8411Z
Jean DOMINICI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200036499-20220328-2022-29-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/03/2022
Affichage : 30/03/2022
Pour l'autorité compétente par délégation